



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 91115

Texte de la question

M. Paul Salen attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion sur la condition des personnes en situation de polyhandicap. Ces personnes sont atteintes d'un handicap grave à expressions multiples, avec un handicap mental sévère et une déficience motrice associés à la même cause, entraînant une restriction extrême de l'autonomie et des possibilités de perception, d'expression et de relations. Aussi, il souhaiterait savoir si le Gouvernement prendra l'initiative de mettre en place un plan polyhandicap, à l'instar des plans autisme, pour permettre aux intéressés de trouver un cadre juridique dans lequel sa spécificité soit reconnue. Il s'interroge également sur les intentions du Gouvernement pour renforcer l'attention qui doit être portée aux personnes polyhandicapées, notamment par le biais de dispositifs favorisant la prévention, la recherche et l'accès au soin de ces personnes. Enfin, il souhaiterait connaître les projets du Gouvernement pour rattraper le retard pris dans l'accueil en services et établissements spécifiques et plus particulièrement le rythme de création de places pour enfants, adolescents et adultes.

Données clés

Auteur : [M. Paul Salen](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91115

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Handicapés et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Handicapés et lutte contre l'exclusion

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 novembre 2015](#), page 8290

Question retirée le : 2 février 2016 (Retrait à l'initiative de l'auteur)